

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/02

Le VINGT-QUATRE février de l'an deux mille vingt-six, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, MM Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT*

Procurations : *M. Eric GEORGET à Mme Anne-Claire CAMAIN*

Absents : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Julie COLLANGE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE, MM Jean-Jacques ALMERO, Pierre ROGNANT, Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 19 février 2026

Secrétaire de séance : *Mme Anne-Claire CAMAIN*

Faute de quorum lors de la séance du 19 février 2026, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le mardi 24 février 2026 à 20h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental pour le fonctionnement 2026 pour le Tiers-lieu dans le cadre de l'aide à la création et au développement des tiers-lieux (seconde tranche)

En lien avec l'insertion du Tiers-lieu au sein de la Maison pour Tous de Goyrans et pour permettre de prendre en charge une partie de son fonctionnement, Madame le Maire propose au Conseil municipal de déposer une demande de subvention de fonctionnement « Tiers-lieu » auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- AUTORISE Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour le fonctionnement 2026 pour le Tiers-lieu auprès du Conseil Départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 24 février 2026.

Fait à Goyrans, le 24 février 2026.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans